

Paris, le 23 août 2022

## Médecine alternative : la CSMF demande une clarification

Depuis quelques jours, la polémique grandit à l'encontre de la société Doctolib, accusée d'héberger et de faire de la pub pour les médecines alternatives. Doctolib a suspendu hier un certain nombre de comptes litigieux.

La CSMF demande à l'Etat de clarifier les pratiques de certains professionnels qui relèvent parfois du charlatanisme. La santé n'est pas un bien de consommation comme les autres. Les usagers doivent être parfaitement informés des pratiques, des formations et de la validité scientifique de ces professionnels. Il en va de leur santé et de leur sécurité sanitaire.

La CSMF demande au Ministre de la Santé, en lien avec les Conseils de l'Ordre concernés et les syndicats professionnels, de réglementer l'accès aux médecines alternatives et d'en interdire toute publicité. La médecine est un exercice reposant sur des recommandations scientifiques. Elle doit être exercée au sein d'un parcours de soins dont le pilote est le médecin généraliste. L'usage de thérapies alternatives peut être envisagé mais dans le cadre de ce parcours et avec la rigueur nécessaire à des soins de qualité.

Dr Franck Devulder - Président

06 14 09 64 56

[franck.devulder@csmf.org](mailto:franck.devulder@csmf.org)

Relations presse : Adrien Chapron

01 43 18 88 17 / [com@csmf.org](mailto:com@csmf.org)

**Suivez toute l'actu de la CSMF : [Facebook](#) [Twitter](#) [LinkedIn](#) [YouTube](#) [www.csmf.org](http://www.csmf.org)**

*Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et Les Spécialistes-CSMF (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.*

*Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.*

*Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Franck Devulder, médecin gastro-entérologue, depuis mars 2022.*